



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Rapport de première phase de l'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques



Du constat à l'action

**MESSAGES CLÉS  
À L'ATTENTION DES DÉCIDEURS**

## Remarques préliminaires

Les messages clés à l'attention des décideurs issus de cette évaluation ont été soumis à l'avis du Conseil scientifique et technique de l'Efese, le 23 septembre 2019 et ils ont été discutés et approuvés par le Comité national des parties prenantes de l'Efese, qui a réuni acteurs publics, organisations non-gouvernementales et usagers des milieux naturels, le 15 novembre 2019.

### Rappels sur les messages clés issus des évaluations Efese :

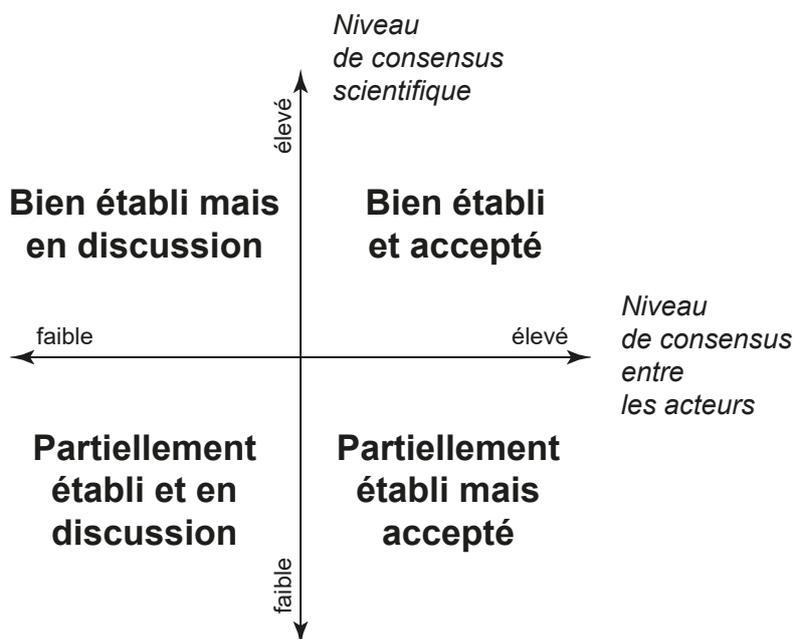
Les messages clés à l'attention des décideurs reflètent le contenu le plus pertinent pour les décideurs. Ils sont rédigés conjointement par l'équipe projet du ministère chargé de l'Environnement et les auteurs. Sont recherchés des messages :

- pertinents pour les décideurs, mais non prescriptifs ;
- étayés par le rapport et qui en reflètent le contenu de manière équilibrée ;
- clairs et synthétiques ;
- qualifiés et partagés.

Chaque assertion composant ces messages est qualifiée sur deux dimensions :

- le niveau de consensus scientifique est renseigné sur deux niveaux (élevé/faible). Il est proposé par les auteurs de l'étude et soumis à l'arbitrage du Conseil scientifique et technique ;
- le niveau de consensus entre les acteurs est renseigné sur deux niveaux (élevé/faible). Sauf opposition exprimée, il est considéré comme élevé. Il est dégradé aussitôt qu'une partie prenante conteste l'assertion en explicitant les raisons de son désaccord.

Cela donne lieu à quatre qualifications possibles :





Inscrite dans les cadres stratégiques actuels et en cohérence avec les initiatives existantes au niveau mondial et européen, l'Efese est une plateforme science-politique-société pilotée par le ministère chargé de l'Environnement.

Cette plateforme s'appuie sur un cadre conceptuel et une gouvernance nationale qui associe experts, décideurs et parties prenantes. La première phase de l'Efese (2012-2018), qui a mobilisé plus de 200 experts, s'est traduite par la publication de six évaluations couvrant l'ensemble des écosystèmes français, ainsi que plusieurs évaluations ciblées sur des enjeux particuliers.

A – La condition des écosystèmes français	
<p><b>1. La préservation de la biodiversité répond à un triple enjeu écologique, socio-économique et patrimonial <sup>1</sup>.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– C'est un enjeu <i>écologique</i>, tout d'abord, du fait de risques majeurs pour la société générés par la perturbation du fonctionnement des écosystèmes induite par la réduction de leur biodiversité <sup>2</sup>.</li> <li>– C'est un enjeu <i>social</i> et <i>économique</i>, aussi, du fait des nombreux services dont notre société et son économie bénéficient et qui sont sous-tendus par leur biodiversité <sup>3</sup>.</li> <li>– C'est un enjeu <i>patrimonial</i>, enfin, du fait des valeurs accordées aux êtres vivants et aux écosystèmes en eux-mêmes et de l'enjeu de les transmettre aux générations futures <sup>4</sup>.</li> </ul>	<p><sup>1</sup> Bien établi et accepté (§ 1.3)</p> <p><sup>2</sup> Bien établi et accepté (§ 2.1)</p> <p><sup>3</sup> Bien établi et accepté (§ 2.3)</p> <p><sup>4</sup> Bien établi et accepté (§ 2.2)</p>
<p><b>2. Étant donné sa présence sur les cinq continents, la diversité de ses écosystèmes, la richesse de leur biodiversité et l'importance des importations dans la consommation des Français, la France possède une responsabilité pour enrayer la dynamique actuelle d'effondrement de la biodiversité mondiale <sup>1</sup>.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– La France métropolitaine couvre quatre des cinq grandes régions biogéographiques européennes et elle est présente sur les façades atlantique et méditerranéenne ; plus de 80 % des écosystèmes européens y sont représentés <sup>2</sup>.</li> <li>– Avec ses territoires ultra-marins, la France abrite un ensemble d'écosystèmes diversifiés répartis sur l'ensemble du globe et est présente sur 5 des 36 points chauds de la biodiversité mondiale ; elle accueille sur son sol près de 10 % des espèces connues dont 20 000 sont endémiques, à 80 % situées en outre-mer <sup>3</sup>.</li> <li>– Elle est aussi un des rares États européens à accueillir des écosystèmes tropicaux sur son sol. Elle accueille la plus vaste forêt tropicale au niveau européen et près de 10 % des surfaces de récifs coralliens dans le monde <sup>4</sup>.</li> <li>– Les impacts associés à la consommation des Français se sont mondialisés : la part des importations représente actuellement le tiers du produit intérieur brut français, tandis qu'elle en représentait 10 % il y a 50 ans <sup>5</sup>.</li> </ul>	<p><sup>1,2,3,4,5</sup> Bien établi et accepté (§ 2)</p>

<p><b>3. Les écosystèmes français et leur biodiversité sont exposés à des risques majeurs qui compromettent le maintien de leur fonctionnalité d'ensemble<sup>1</sup>.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Dans ce contexte, plusieurs pressions se cumulent et exposent notre société à des risques de déstabilisation des écosystèmes dont l'ampleur à l'échelle nationale est établie<sup>2</sup>. Il s'agit principalement de l'impact des produits phytosanitaires<sup>3</sup>, de l'artificialisation et de la dégradation des sols<sup>4</sup> et de la pollution des milieux aquatiques continentaux et marins, notamment par les plastiques<sup>5</sup>. À ces pressions se cumulent les impacts, plus localisés, de la surexploitation des ressources biologiques marines<sup>6</sup> et de l'eutrophisation des milieux aquatiques continentaux et marins résultant des pollutions par l'azote et le phosphore<sup>7</sup>.</li> <li>– Les impacts du changement climatique sont déjà perceptibles sur tous les écosystèmes français, qu'ils soient agricoles, forestiers, urbains, montagneux, humides ou marins<sup>8</sup>, et leur capacité d'adaptation est incertaine du fait de la vitesse inédite des changements<sup>9</sup>.</li> <li>– Actuellement, la France concourt au déséquilibre de l'écosystème mondial<sup>10</sup>, en contribuant notamment, à travers ses activités domestiques et sa consommation, au réchauffement climatique<sup>11</sup>, à la déforestation mondiale<sup>12</sup> et au déséquilibre du cycle biochimique de l'azote<sup>13</sup>.</li> </ul>	<p><sup>1</sup> Bien établi et accepté (§ 2.1)</p> <p><sup>2,3,4,5,6,7,8,9</sup> Bien établi et accepté (§ 2.1.1)</p> <p><sup>10,11,12</sup> Bien établi et accepté (§ 2.1.2)</p> <p><sup>13</sup> Partiellement établi mais accepté (§ 2.1.2)</p>
<p><b>4. La société française bénéficie des écosystèmes français et mondiaux ; le renforcement de cette contribution des écosystèmes au bien-être reste possible et représente un enjeu économique et social fort<sup>1</sup>.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les écosystèmes français sont le support de nombreuses activités économiques (agriculture, élevage, filière bois, pêche, conchyliculture, écotourisme, équipements de pêche et chasse, etc.)<sup>2</sup>. Les activités qui ont pu être recensées représentent un chiffre d'affaires de plus de 80 milliards d'euros et des centaines de milliers d'emplois répartis sur l'ensemble des territoires<sup>3</sup>.</li> <li>– À côté de ces valeurs marchandes, de nombreux autres services non-marchands, moins visibles de certains décideurs, contribuent à l'ensemble des dimensions du bien-être des Français et comptent des millions de bénéficiaires<sup>4</sup>. L'évaluation monétaire de certains services (récréation, etc.) suggère que leur valeur dépasse largement celle des biens et services marchands<sup>5</sup> ; par ailleurs, d'autres biens et services sont d'une importance vitale et ne peuvent pas être facilement remplacés (séquestration du carbone, fertilité et régulation de l'érosion des sols, etc.)<sup>6</sup>.</li> <li>– Il existe des marges de manœuvre conséquentes pour renforcer d'une part les contributions durables des écosystèmes français au bénéfice de la société française et à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) et d'autre part les synergies entre les actions entreprises pour l'atteinte de ces objectifs<sup>7</sup>.</li> </ul>	<p><sup>1,2,3,4,5,6</sup> Bien établi et accepté (§ 2.3.1)</p> <p><sup>7</sup> Bien établi et accepté (§ 2.3.2)</p>

<p><b>5. Les Français manifestent aussi un attachement fort vis-à-vis de certains paysages ou de certaines espèces auxquels ils reconnaissent une valeur patrimoniale, et dont la conservation constitue à ce titre un enjeu<sup>1</sup>.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Ces attachements particuliers ne concernent pas uniquement des habitats et espèces rares et/ou protégées (dauphins, phoques, etc.), mais aussi des espèces plus communes (certains oiseaux communs, papillons, etc.)<sup>2</sup>.</li><li>– Or, la plupart des éléments patrimoniaux des écosystèmes français demeurent menacés.<ul style="list-style-type: none"><li>■ On constate ainsi que seuls 20 % des habitats et 28 % des espèces d'intérêt communautaire sont évalués en état de conservation favorable<sup>3</sup>.</li><li>■ Par exemple, parmi les biens français du Patrimoine mondial naturel de l'Unesco, les perspectives de conservation du site de La Réunion, dont l'intégrité est menacée par les espèces exotiques envahissantes, ont récemment été dégradées, selon les résultats d'une évaluation périodique menée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)<sup>4</sup>.</li></ul></li><li>– Par ailleurs, des pans entiers d'un patrimoine naturel, plus ordinaire ou moins visible, auquel les Français sont attachés, se dégradent<sup>5</sup>.</li><li>– Du fait de leur complexité, les valeurs patrimoniales des espèces et des écosystèmes demeurent faiblement visibles et leur prise en compte dans la décision constitue un enjeu<sup>(§ 2.2)</sup>.</li></ul>	<p><sup>1,2,3,4,5,6</sup> Bien établi et accepté (§ 2.2)</p>
--	--

<b>B – Enjeux pour une transition écologique et solidaire</b>	
<p><b>6. La transition écologique et solidaire requiert la mise en place d'une intégration durable et bénéfique de la société française au sein des écosystèmes<sup>1</sup>. Une telle intégration est possible, mais elle nécessite une transformation fondamentale des dynamiques de progrès technologique, économique et social, ainsi que de nos paradigmes, de nos objectifs et de nos valeurs<sup>2</sup>.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Pour engager une telle transition, des leviers existent et se renforcent mutuellement<sup>3</sup>. Alors que des actions sont déjà mises en œuvre pour la plupart des leviers identifiés, un renforcement de leur niveau d'ambition reste nécessaire pour entraîner une transition vers une relation durable avec les écosystèmes<sup>4</sup>. Les évolutions passées témoignent de la possibilité de transformations majeures en l'espace de quelques décennies<sup>4</sup>.</li> </ul>	<p><sup>1</sup> Bien établi et accepté (§ 3 et 2.3.2)</p> <p><sup>2</sup> Bien établi et accepté (§ 3)</p> <p><sup>3,4</sup> Bien établi et accepté (§ 3.2.5)</p> <p><sup>5</sup> Bien établi et accepté (§ 0)</p>
<p><b>7. Une telle transition s'appuie notamment sur le renforcement d'une gouvernance informée et qui intègre l'ensemble des impacts et des enjeux associés aux biens communs que constituent les écosystèmes<sup>1</sup>.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Ce renforcement nécessite le développement de cadres stratégiques dotés d'objectifs opérationnels, légitimes et articulés aux niveaux international, national et local<sup>2</sup>.</li> <li>– Au niveau national, ce renforcement passe par une meilleure prise en compte des dépendances et des impacts vis-à-vis de la biodiversité dans l'investissement et l'ensemble des politiques publiques<sup>3</sup>. Au niveau des territoires, la généralisation d'une gestion intégrée susceptible de garantir le bon état des écosystèmes demeure un enjeu<sup>4</sup>.</li> <li>– Plusieurs démarches sont susceptibles de contribuer à renforcer l'efficacité de cette gestion intégrée : le renforcement du dialogue démocratique autour de la gestion des écosystèmes<sup>5</sup>, le renforcement de l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion des écosystèmes<sup>6</sup>, la recherche de relations mutuellement bénéfiques entre société et espèces sauvages<sup>7</sup> et le développement d'un système intégré de suivi des écosystèmes français<sup>8</sup>.</li> <li>– Le réseau d'aires protégées national déjà avancé peut être renforcé et jouer un rôle moteur dans l'innovation et l'impulsion de démarches de gestion intégrée des écosystèmes<sup>9</sup>.</li> </ul>	<p><sup>1,2,3,4,5,6,7,8,9</sup> Bien établi et accepté (§ 3.2.1)</p>

<p><b>8. Une telle transition s'appuie aussi sur une transformation de nos modes de production et de consommation</b><sup>1</sup>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Du côté des modes de production, il est possible de réorienter les subventions aux secteurs productifs<sup>2</sup>, de développer une fiscalité écologique, équitable et assise sur les principales pressions<sup>3</sup> et d'intégrer les risques liés à la biodiversité dans les décisions d'investissement public et privé<sup>4</sup>.</li> <li>– Du côté des modes de consommation, il est possible de renforcer la prise en compte des impacts sur les écosystèmes dans l'achat public<sup>5</sup>, des entreprises<sup>5</sup> et des particuliers<sup>6</sup>. Ce dernier levier peut s'appuyer sur une information des consommateurs des impacts positifs et négatifs des produits sur la biodiversité<sup>7</sup>. Il existe également des marges de progrès significatives pour réduire la consommation matérielle et le gaspillage dommageables à la biodiversité<sup>8</sup>.</li> <li>– L'évolution du paradigme dans lequel s'inscrivent les échanges internationaux (d'un vecteur de seule croissance économique à l'impulsion de pratiques durables) est susceptible de transformer en profondeur les modes de consommation et de production<sup>9</sup>.</li> </ul>	<p>1,2,3,4,5,6,7,8,9 Bien établi et accepté (§ 3.2.2)</p>
<p><b>9. Une telle transition questionne nos critères d'évaluation, tant au niveau national, qu'au niveau des organisations et des individus</b><sup>1</sup>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Parmi les leviers existants, figurent par exemple, le dépassement du produit intérieur brut (PIB) dans l'évaluation des performances nationales, notamment à travers le renforcement des indicateurs complémentaires existants<sup>2</sup>, le renforcement de la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise au-delà de la seule divulgation d'informations extra-financières<sup>3</sup>, et la reconnaissance de certaines valeurs individuelles clés (par exemple : responsabilité sociale, citoyenneté et engagement, ouverture et dialogue)<sup>4</sup>.</li> </ul>	<p>1,2,3,4 Bien établi et accepté (§ 3.2.4)</p>
<p><b>10. Une telle transition peut s'appuyer sur un renforcement de l'éducation à la nature, une acquisition ambitieuse de connaissances et le développement ciblé de techniques et d'outils</b><sup>1</sup>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les incertitudes majeures qui pèsent sur l'évolution de la condition des écosystèmes français ne doivent pas paralyser la décision, mais elles justifient de mobiliser des approches innovantes d'évaluation et d'appui à la décision qui permettent de gérer les incertitudes et les manques de connaissances actuels<sup>2</sup>. L'acquisition de connaissances dans le cadre d'une gestion flexible est nécessaire, par exemple pour le déploiement de solutions fondées sur la nature (rafraîchissement urbain, agroécologie, etc.)<sup>3</sup>.</li> <li>– L'éducation à la nature reste limitée à l'échelle nationale ; elle implique des savoirs menacés comme les connaissances botaniques ou les pratiques traditionnelles<sup>2</sup>.</li> </ul>	<p>1,2,3 Bien établi et accepté (§ 3.2.3)</p>

<b>C – Enjeux de connaissance</b>	
<p><b>11. Les scénarios intégrés qui comprennent les enjeux de biodiversité sont encore rares<sup>1</sup>.</b></p> <p>Cela compromet notre capacité collective à nous représenter les choix de société et les options possibles<sup>2</sup>. Comme pour la neutralité carbone, et à l'heure de la révision des cadres stratégiques des politiques de biodiversité, le développement et la mobilisation de tels travaux permettraient d'orienter les débats et les efforts d'évaluation autour des grands arbitrages auxquels notre société est confrontée<sup>3</sup>.</p>	<p><sup>1,2,3</sup> Bien établi et accepté (§ 3)</p>
<p><b>12. Certaines connaissances, données et outils apparaissent essentiels à développer et valoriser pour accompagner la transition écologique et solidaire de la société française et pourraient être renforcés à travers des dispositifs dédiés<sup>1</sup>.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Un renforcement de l'observation et du suivi des écosystèmes et de leur biodiversité reste nécessaire<sup>2</sup>. En particulier, l'inscription de telles données dans un dispositif de suivi intégré et spatialisé des écosystèmes français, de leurs usages et de leur condition écologique, permettrait de favoriser une diffusion et une utilisation large des données<sup>3</sup>.</li> <li>– Par ailleurs, des lacunes de connaissances fondamentales appellent à une action de recherche ambitieuse<sup>4</sup>. En la matière, les enjeux concernent notamment le comportement des écosystèmes face aux perturbations cumulées, certains services de régulation, les valeurs patrimoniales ou les connaissances et modèles susceptibles de rendre compte des interdépendances entre enjeux<sup>5</sup>.</li> <li>– Des outils d'évaluation sont aussi nécessaires pour renforcer l'information du public et des décisions<sup>6</sup>. Les besoins couvrent notamment le développement de scénarios intégrés susceptibles d'expliciter les choix de société, d'outils de quantification des impacts sur la biodiversité et d'outils d'intégration des services écosystémiques culturels et de régulation<sup>7</sup>.</li> </ul>	<p><sup>1,2,3,4,5,6,7</sup> Bien établi et accepté (§ 3.3.1 et annexe 4)</p>
<p><b>13. Un renforcement du caractère opérationnel et stratégique de l'Efese est nécessaire pour relever les enjeux identifiés<sup>1</sup>.</b></p> <p>Cela passe par un renforcement de l'animation, de la diffusion et de l'appui aux démarches d'évaluation à l'échelle nationale. Cela passe aussi par la poursuite de travaux d'évaluation destinés à éclairer et outiller les acteurs de la transition<sup>2</sup>. Trois axes génériques permettent de couvrir l'ensemble des travaux nécessaires identifiés<sup>3</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>éclairer</b> des sujets à enjeux et ce que la transition écologique implique sur les territoires ;</li> <li>– <b>outiller</b> les acteurs en élaborant des référentiels d'évaluation dans le cadre d'expériences pilotes et en partenariat avec les acteurs concernés ;</li> <li>– <b>renforcer</b> les capacités fondamentales d'évaluation intégrée des écosystèmes et de leurs services.</li> </ul>	<p><sup>1,2,3</sup> Bien établi et accepté (§ 3.3.2)</p>

## Résumé

Initiée en 2012 dans la poursuite de l'élan de l'évaluation des écosystèmes du millénaire de l'organisation des Nations unies de 2005 et en réponse à l'action 5 de la stratégie de l'Union européenne pour la biodiversité pour la période 2011-2020, l'Efese est un programme d'évaluation, tout d'abord destiné à dresser un bilan de l'état des écosystèmes français et des valeurs utilitaires, patrimoniales et écologiques associées (2012-2018). Ce rapport présente les principales conclusions de ce socle d'évaluations. À partir de cela, il dessine les contours d'une deuxième phase, plus opérationnelle et stratégique. Dès 2019, cette nouvelle phase du programme est destinée à apporter les éclairages et les outils d'évaluation nécessaires afin d'accompagner la transition écologique de la société française.

## Présentation de l'Efese

L'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (Efese) est une plateforme science-politique-société pilotée par le ministère de la Transition écologique qui vise à caractériser les multiples valeurs de la biodiversité et à faciliter leur prise en compte dans les décisions publiques et privées en France. L'Efese s'appuie sur un cadre conceptuel partagé et une gouvernance nationale qui associe experts, décideurs et parties prenantes. Une première phase a été achevée à la fin de l'année 2018 avec la publication des évaluations des six grandes catégories d'écosystèmes français. Le programme entre dans une deuxième phase dont le caractère opérationnel et stratégique sera renforcé, afin de développer les éclairages et les outils d'évaluation nécessaires pour accompagner la transition écologique de la société française.



**Pour accéder aux rapports et en savoir plus**  
[www.ecologique-solaire.gouv.fr/Efese](http://www.ecologique-solaire.gouv.fr/Efese)

**Pour rejoindre la communauté de l'Efese**  
[plateforme-Efese.developpement-durable.gouv.fr/](http://plateforme-Efese.developpement-durable.gouv.fr/)  
(inscription libre)

### **Service de l'économie verte et solidaire**

92055 La Défense Cedex

Courriel : [diffusion.cgdd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:diffusion.cgdd@developpement-durable.gouv.fr)